Rencontres Artistiques de la Rance

Association RENCONTRES ARTISTIQUES DE LA RANCE (R.A.R.)

Association régie par la Loi de 1901 Siège social : Service culturel de la mairie de Dinan 21, rue du Marchix – BP 102 22104 DINAN

Conditions générales de vente

PRÉAMBULE

Les présentes conditions de vente s'appliquent de plein droit et sans restriction à toutes les commandes effectuées pour l'achat de places de concert à tous les points de vente et sites internet et à tous ceux des partenaires.

Elles sont susceptibles de modifications sans préavis. L'achat de places de concert par l'acheteur implique son adhésion sans réserve aux présentes conditions de vente.

PROGRAMMATION

Les distributions artistiques et les programmes ne sont pas contractuels.

En cas de force majeure, l'Association R.A.R. se réserve le droit de les modifier sans que cela ne puisse entraîner le remboursement des places.

BILLETS

Le billet demeure la propriété de l'Association R.A.R. jusqu'à l'encaissement total et définitif du prix et la réservation correspondante ne sera enregistrée qu'après cet encaissement. Le billet est valable uniquement pour l'événement qu'il concerne, à la date, à l'heure et aux conditions figurant sur le billet.

Aucune annulation n'est possible après le paiement des places par le client. Les billets ne sont ni remboursés, ni échangés.

Pour être valide, votre billet imprimable (e-billet) doit être imprimé sur une feuille blanche de format A4 orienté "portrait" (vertical), initialement vierge recto et verso.

Il est impossible d'être admis à l'entrée plusieurs fois avec le même billet. Seule la première personne à présenter le billet sera admise à assister au concert. Elle est présumée être le porteur légitime du billet. La reproduction de billets est passible de poursuites pénales.

ACCUEIL SUR LES LIEUX DES CONCERTS

Ouverture des portes 30 minutes avant le concert.

Nous nous réservons la possibilité d'interdire l'accès aux concerts aux personnes arrivant après l'heure prévue du début du concert même si ces dernières sont en possession d'un billet.

Accès aux personnes à mobilité réduite : la plupart des sites du Festival vous sont accessibles. Merci de contacter l'Association R.A.R. pour signaler votre venue ou de le mentionner lors de votre réservation.

CONTRÔLE DES BILLETS

Les billets doivent être présentés au contrôle situé aux portes d'accès des lieux des concerts.

Si le billet est nominatif, le contrôleur pourra vérifier l'identité du client à l'entrée des lieux des concerts et elle devra correspondre à celle mentionnée sur le billet. Dans ce cas, le client devra être muni d'une pièce d'identité officielle, en cours de validité et avec photo : carte d'identité, passeport, permis de conduire ou carte de séjour.

Il pourra être demandé au client de présenter le justificatif lui ayant permis d'obtenir un tarif réduit.

ACCÈS AUX FAUTEUILS

Le placement est libre dans tout fauteuil non étiqueté avec une mention de réservation ou d'interdiction d'usage.

DURANT LES CONCERTS

Il est interdit de fumer ou de manger pendant les concerts.

Toute prise de vue ou captation audio et audio-video est prohibée.

Les téléphones portables doivent être éteints ou mis en mode "avion" lors des concerts.

L'association R.A.R. décline toute responsabilité pour les dommages, quelle qu'en soit la nature, qui seraient susceptibles d'atteindre les effets, objets ou matériels apportés par les spectateurs.

Les spectateurs sont responsables de tout dommage direct ou indirect qu'ils pourraient causer à l'occasion de leur présence sur les lieux des concerts.

REPORT ET ANNULATION

En cas d'annulation du concert de notre fait, seul le prix des billets sera remboursé sans aucun frais de quelque nature que ce soit. Le remboursement interviendra contre remise du billet.